

LA NOUVELLE DE 2022

TOUT VIENT A POINT A QUI SAIT ATTENDRE



JETEZ UN COUP D'ŒIL !

ÇA A BIEN EVOLUE DEPUIS 2021... AH AH

LE SCOOP DE 2021
NEWSLETTER 14

C'EST POUR QUAND
MA CHÈVRERIE ?
NEWSLETTER 16



ETAPE PAR ETAPE

L'ÉTUDE DE MARCHÉ

Dans le numéro 17, de juillet 2021 je donnais les dernières nouvelles de ma future chèvrerie : je devais signer pour la vente des 15 hectares : fait fin novembre 2021 !

Dans la foulée, j'ai fait beaucoup beaucoup beaucoup de paperasses. Dans un premier temps et suite à de nombreux entretiens, la chambre d'agriculture effectue mon étude de marché. A ce sujet, merci d'avoir répondu au questionnaire sur les habitudes de consommation de mes clients potentiels, que j'avais publié sur mon site et qui a aidé à réaliser l'étude.

Premier feu vert pour mon projet : **L'étude montre qu'il existe un débouché possible pour ouvrir une chèvrerie sur ma commune.** C'est une première étape de franchise : bien qu'il y ait des producteurs fermiers voisins, tous ne fabriquent pas des crottins de Chavignol, dont l'AOP à une certaine renommée. De plus, même si certains marchés sont saturés par des vendeurs fromagers, je peux encore me faire une petite place !



LE PERMIS DE CONSTRUIRE ET L'ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Ni une ni deux, après le résultat positif de l'étude de marché, je n'ai plus le temps de faire appel à un architecte pour déposer mon permis de construire (il doit être fait, déposé et accepté avant début avril et nous sommes déjà fin décembre) ! Je deviens alors architecte de mon projet !

Je fais mes plans de masse, je définis le profil altimétrique, des calculs, de la 3D, bref, je détaille tout ça dans mon permis et hop, en février; je dépose le dossier pour la construction de 3 bâtiments agricoles : un tunnel d'élevage, une fromagerie et un bâtiment de stockage. Je demande également à ce que ma future Tiny house, la Gratitude, ait l'autorisation de stationner à côté de mes bâtiments.

Grâce à l'aval de l'étude de marché, je fais une demande d'étude économique à la Chambre d'agriculture. En effet, celle-ci détermine si le fonctionnement que j'envisage est viable ou non... Pour la démarrer, je dois chiffrer l'ensemble des investissements nécessaires à la création de mon entreprise !

Pendant plusieurs mois j'ai demandé des devis à un nombre incalculables d'entrepreneurs pour toutes mes dépenses: terrassement, maçonnerie, électricité, plomberie, matériel d'élevage, bâtiments d'élevage, fromagerie, bâtiment de stockage pour le foin, froid, carrelage, machine à traire ...

Parallèlement, j'ai appris que je pouvais prétendre à une subvention pour le financement de mon projet : la subvention PCAE, en partie financée par l'Europe. Cette subvention vise à soutenir les agriculteurs dans les dépenses liées à la modernisation et construction de bâtiments, à la commercialisation, à la vente directe etc. La plupart des travaux que je dois entreprendre sont éligibles; je tente le coup et je démarre le montage de mon dossier de subventions. (Et rebelote l'administratif !) La liste de documents est looongue et chaque attente de mails /pièces complémentaires est interminable... Le plus important étant que je devais fournir un permis de construire accepté par ma commune avant le 20 avril (d'où le fait que j'étais si pressée en décembre car souvent, il faut un délais d'instruction du permis d'au moins 3 mois) plus un financement accordé ainsi qu'une étude économique viable !

L'étude économique démarre, en février 2022. Au vu des résultats; de la somme des investissements et le chiffre d'affaire prévus, il n'est pas possible que mon entreprise soit créée ... SAUF si les subventions me seront accordées, il me reste à ce moment là un espoir de viabilité , ça reste une bonne nouvelle !





"Il fait beau aujourd'hui, ne t'inquiète pas Amony, ça va être accepté."

LE DERNIER FEU VERT ET UN NOUVEAU CHAPITRE

Une fois que l'étude économique est validée fin mars, que le permis est déposé (mais pas encore validé), je dois faire ma demande de financement auprès de différentes banques. Et oui, malheureusement, je n'ai pas la capacité d'auto-financer ce gros projet ... Ahah ...

Courant avril, je présente donc mon projet une première fois, puis une deuxième. S'ensuivent des avis des banquiers sur la viabilité du projet réalisable selon mon étude économique.

Premier refus, je reste positive malgré tout. Evidemment, le doute s'installe ...

Nouveau rendez-vous avec la seconde banque qui accepte de présenter mon dossier en commission : réunion essentielle et pour savoir s'ils acceptent de financer un tel projet. **Le stress est à son comble !!**

48H plus tard, le 18 mai 2022, à deux jours de la clôture des dépôts de subventions PCAE, la banque accepte de financer mon projet. EUREKAAAAAA !

Entre temps, le 14 mars, le permis de construire était accordé par la mairie ! Mais ça, je l'avais gardé secret ... Pas le peine de crier victoire si le financement était refusé ... Ouf, victoire, j'intègre la bonne nouvelle !

Et depuis ?

En ce moment, je dois aussi m'occuper de mes terres ! En effet, la moisson (récolte de mon orge), est prévue courant juillet. Je ne peux donc pas démarrer les travaux avant la moisson et surtout avant que la DDT m'informe que les subventions PCAE soient accordées. Le début des travaux est en septembre. Le terrassement sera évidemment prévu en premier, ainsi que l'aménagement de l'accès à la future chèvrerie !

Je reviens vers vous dans le prochain numéro pour vous montrer l'avancée des travaux de ma Gratitude ! Tout prend forme ! C'est vraiment incroyable ! Alors comme toujours, je remercie encore ceux qui me soutiennent et qui me donnent la force de réaliser ce rêve !! Je prévois déjà de placer môman sur les marchés et pôpa à la livraison des fromages d'ici 2 ans MOUAHAHAHAH ! (Ils n'ont pas encore accepté, c'est pas gagné !)